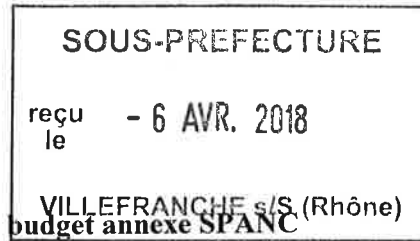


Date de convocation : 22 mars 2018

Date d'affichage : 6 avril 2018

Nombre de conseillers en exercice : 57

OBJET : FINANCES : Vote du budget primitif 2018 –



L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le VINGT-NEUF MARS
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône s'est réuni dans
le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur FAURITE**

PRESENTS : AURION Rémy, BARRY Didier, BEROUJON Angèle, BLANC Muriel, BOUCAUD Franck, BRAYER Daniel, BURLLOT Pierre-Yves, CHARRIN Olivier, CHEVALIER Armelle, de CHALENDAR Yves, de LONGEVIALLE Ghislain, DUMONTET Jean-Pierre, DUTHEL Gilles, ECHALLIER Christiane, FAURITE Daniel, FOURNET Jacqueline, GAIDON Alain, GLANDIER Martine, GREVOZ Georges, GROS Yves, GUIDOUM Kamel, HYVERNAT Agnès, JACQUEMET Marie-Camille, LIEVRE Maurice, LONCHANBON Valérie, LUTZ Sophie, MEAUDRE Janine, MOULIN Didier, ORIOL Florian, PARLIER Frédérique, PERRIN Nicole, PERRUT Bernard, PHILIBERT Raymond, PORTIER Alexandre, RAVIER Thomas, REBAUD Catherine, REGODIAT Christian, REVERCHON Jean-Pierre, REYNAUD Pascale, ROCHE Petrus, ROMANET CHANCRIN Michel, RONZIERE Pascal, SEIVE Capucine, SOULIER Christine,

ABSENTS EXCUSES : ALLAIN MONNIER Ghyslaine (pouvoir à Jean-Pierre REVERCHON), BAUDU-LAMARQUE Stylitt, BERTHOUX Béatrice (pouvoir à Gilles DUTHEL), BRAILLON Jean-Claude (pouvoir à Valérie LONCHANBON), DECEUR Patrice (pouvoir à Raymond PHILIBERT), GAUTHIER Andrée, LAFORET Edith (pouvoir à Daniel BRAYER), LEBAIL Danielle, LIEVRE Daniel, LONGEFAY Fabrice, MANDON Olivier (pouvoir à Thomas RAVIER), PRIVAT Sylvie (pouvoir à Catherine REBAUD), THIEN Michel (pouvoir à Daniel FAURITE)

Sur l'invitation du Président, il est procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur de CHALENDAR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur DUTHEL expose :

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Variation BP2018- BP 2017 en %	Variation BP2018- BP 2017 en euros
Recettes d'exploitation					
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENT	22 250,00	9 822,07	22 250,00	0,00	0%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATION	7 000,00	0,00	7 000,00	0,00	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 500,00	0,00	2 000,00	-500,00	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 500,00	3 000,00	66 000,00	58 500,00	1950%
Recettes réelles	39 250,00	12 822,07	97 250,00	58 000,00	148%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	70 090,24	70 090,24	37 815,91		
Total Recettes	109 340,24	82 912,31	135 065,91		

	BP 2017	CA 2017	BP 2018	Variation BP2018- BP 2017 en %	Variation BP2018- BP 2017 en euros
Depenses d'exploitation					
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 950,00	8 935,40	8 550,00	-13 400,00	-61%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMIL	36 161,00	36 161,00	29 722,00	-6 439,00	-18%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00	0,00	3 000,00	2 900,00	2900%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00	
Dépenses réelles	58 211,00	45 096,40	107 272,00	49 061,00	84%

023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	51 129,24	0,00	27 793,91
--	-----------	------	-----------

Total Dépenses	109 340,24	45 096,40	135 065,91
----------------	------------	-----------	------------

Recettes d'investissement	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	51 129,24	0,00	27 793,91
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	17 630,00	17 630,00	17 630,00

Total Recettes	68 759,24	17 630,00	45 423,91
----------------	-----------	-----------	-----------

Dépenses d'investissement	BP 2017	CA 2017	BP 2018
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	68 759,24	0,00	45 423,91

Total Dépenses	68 759,24	0,00	45 423,91
----------------	-----------	------	-----------

I- Section d'exploitation

Les recettes d'exploitation : 97 250 €, auxquelles d'ajoute le résultat 2017 repris en fonctionnement (37 815,91 €), soit un total de 135 065,91 €.

Les recettes sont constituées des redevances d'assainissement (22 250 €), des primes d'épuration (7 000€), de l'aide perçue de l'agence de l'eau pour la gestion durable (2 000 €), ainsi que des aides perçues de l'agence de l'eau pour les travaux de réhabilitation des points noirs réalisés par les usagers, aides qui leurs sont reversées par l'Agglomération (66 000€).

Elles comprennent également la reprise de l'excédent de fonctionnement 2017 : 37 815,91 €.

Les dépenses d'exploitation : 135 065,91 €.

Charges à caractère général : 8 550 €. Outre les dépenses courantes du service, elles comprennent les rémunérations des délégataires (eau) pour la facturation des redevances d'assainissement non collectif (2 150 €).

Les charges de personnel : l'affectation juste des personnels sur les budgets annexes avait conduit à porter l'effectif de 0.50 à 0.95 ETP au budget 2017. Au vu de l'activité prévue en 2018, l'effectif a été réduit et porté à 0.75 ETP.

Les dépenses d'ordre budgétaire : 27 793,91 € (virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement)

II- Section d'investissement

Les recettes : 27 793,91 €, auxquels s'ajoutent le résultat reporté d'investissement : 17 630€, soit un total de 45 423,91 €

Elles comprennent ainsi la reprise de l'excédent d'investissement 2017 (17 630 €), et le virement de la section de fonctionnement (27 793,91 €)

Les dépenses : 45 423,91 €

Le volume des dépenses d'équipement est prévu à hauteur de 45 423,91 €

Vu :

- **L'article L5211-1 du code général des collectivités territoriales,**
- **Le procès-verbal du Conseil Communautaire du 28 février 2018 sur le rapport d'orientation budgétaire**
- **Les avis favorables de la commission des finances et du bureau.**
- **Le rapport ci-dessous.**

**Le conseil communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :
Article 1 : d'adopter le budget primitif annexe SPANC 2018.**



Daniel FAURITE
Président